

Contact :

Service Education Jeunesse
Tél : 03 23 84 86 86

Comment inscrire vos enfants aux activités périscolaires ?

Pour réactualiser votre dossier, trois solutions vous sont proposées !

Solution n°1

- A partir du 3 mai 2021, prenez rendez-vous sur le site de la ville www.chateau-thierry.fr via la rubrique « démarches » - mes démarches - je prends rendez-vous.

Solution n°2

- Connectez-vous sur votre « Espace Citoyens » et scannez vos documents dans la rubrique « inscription période ».

Solution n°3

- Envoyez un mail à espace-famille@ville-chateau-thierry.fr en y joignant vos documents en PDF

Dès le début du mois d'août, faites vos réservations sur votre espace citoyens quelle que soit l'activité de votre choix avant la rentrée de septembre 2021 !

Attention : Votre dossier doit être actualisé chaque année !

A défaut, le tarif maximum sera appliqué. Tout dossier incomplet ne sera pas actualisé.

Vous pouvez actualiser votre dossier en transmettant

les pièces justificatives ci-dessous par mail à espace-famille@ville-chateauthierry.fr ou au bureau de l'Espace famille à partir du 1er juin 2021 :

- Le livret de famille (en cas de séparation fournir le jugement)
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Le carnet de santé ou attestation de vaccinations
- L'assurance scolaire et extra-scolaire en cours de validité
- L'avis d'imposition 2020
- L'attestation de paiement de la CAF
- Un justificatif des revenus (les deux dernières fiches de paye ou attestation de Pôle Emploi)

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/inscriptions-periscolaires-2021-2022